

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

07/09/2018

COMPOSITION DU CONSEIL : 10 membres

9 PRESENTS: Mme BENOIT Béatrice et, MM DEBOIS Rémi, NICOD Jean-Pierre, DEFRASNE Sylvain, VALION Cyril, VALION Gérard, VOIRAND VUILLEMIN Dominique, NICOD Jean-Luc et BAUD Jean-Michel

ABSENTS EXCUSES : Mme Evelyne VUILLEMIN ayant donné procuration à M. VOIRAND VUILLEMIN Dominique

SECRETAIRE DE SEANCE : Béatrice BENOIT

1° APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 02/08/2018

Approuvé

2° LOTISSEMENT

Réservation de la parcelle 16 par M. et Mme BAUD Jean-Michel

Parcelle 2 en attente de signature et parcelle 4 en attente de la réservation définitive

Une servitude sera signée chez le notaire entre les propriétaires des parcelles concernées et la commune.

Une remise en état de la voirie du lotissement du chemin du Moulin sera effectuée pour favoriser le déneigement cet hiver.

Choix d'un avocat : suite à contentieux sur une parcelle du lotissement, un cabinet d'avocats a été choisi.

3° PROJET ROUTE DU LAC

Dans le cadre d'une réfection totale (conduites d'eau, réseaux secs, chaussée et trottoirs pour la sécurité) de la route du Lac depuis le pont jusqu'à la station de javellisation, une étude de faisabilité est confiée au cabinet JD BE.

4° ONF

Les coupes prévues cette année vont s'effectuer courant septembre octobre par l'entreprise Laurent MATHIEU.

Une coupe exceptionnelle sera réalisée dans les communaux pour favoriser des ouvertures de territoire.

5° CFD

CLECT : réception du rapport et vote pour le principe dérogatoire

6° INDEMNITES DU PERCEPTEUR

Accordées à l'unanimité à Monsieur Thierry MILAN

7° DEVIS - DELIBERATIONS

Déneigement : un nouveau contrat sera signé avec l'entreprise Jean-Paul RINALDI. Accepté à l'unanimité.

Virement de crédits budget eau

Les montants votés au BP sont insuffisants pour régler la facture d'honoraires pour le découpage des parcelles de captage. Une DM est à prendre.

Délimitation terrain : Suite à la demande d'achat de terrain de Monsieur Gilbert VALLON, la délimitation du terrain en question sera effectuée par un géomètre expert.

8° INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

Porte-drapeau : le conseil a désigné Dominique VOIRAND-VUILLEMIN

Une réfection de l'électricité aura lieu dans la pièce dite « chapelle de la mairie » :

Les travaux des protections rapprochées des captages des sources de Bouverans ont débuté cette semaine.

Une visite publique des travaux de restauration des tourbières de la Corne du marais à Bouverans est organisée samedi 15 septembre. Rendez-vous à 9h30 devant la mairie

La séance est levée à 22h30

Le Maire